

RESTAURATION, UN GOUT TROP AMER !!!



Face aux difficultés rencontrées par les agents de la Trésorerie des Centres Hospitaliers de Nouméa pour bénéficier d'un repas à un tarif accessible, la section de Nouvelle-Calédonie de la Fédération des Finances Force Ouvrière dénonce le mépris de l'administration pour ces agents et pour l'ensemble des agents en poste dans les COM du Pacifique

Ces agents fonctionnaires d'Etat et agents publics, qui exercent sur un territoire de la République Française, doivent bénéficier des mêmes droits que leurs collègues métropolitains ou domiens avec la garantie pour chaque agent d'un repas quotidien de qualité à un tarif accessible.

Suite à la réinstallation du poste, les conditions de vie au travail de ces agents se sont considérablement dégradées. En raison du prix élevé d'un repas et en l'absence de solutions de restauration adaptées, certains agents déjeunent dans leur voiture.

Combien de temps cela peut-il durer ?

FORCE OUVRIERE exige une égalité de traitement et d'accès aux prestations sociales pour tous les agents quelle que soit leur implantation fonctionnelle et géographique, y compris hors métropole.

FORCE OUVRIERE exige la mise en place pour les Collectivités d'Outre Mer d'une structure équivalente au CDAS, tant en moyens humains que financiers.

Dans cette attente et face à la situation inacceptable que vivent les agents de la Trésorerie des CHN, **FORCE OUVRIERE** revendique pour les COM du Pacifique, en l'absence de possibilité de restauration collective et des titres restaurant, une compensation financière immédiate permettant à tous les agents de ces territoires de bénéficier d'une participation équivalente à celle allouée à l'ensemble des autres agents du ministère.

Déjà fortement touchés dans leurs conditions de travail avec les suppressions d'emplois, les agents se sentent abandonnés.

Pour ces raisons, tant qu'une solution satisfaisante et pérenne ne sera pas apportée à nos légitimes revendications, les élus FORCE OUVRIERE de la Direction des Finances Publiques et de la Direction des Douanes en Nouvelle-Calédonie ne se rendront pas à la première convocation de toutes les CAPL et du CTL